DLP 14-6-63 227860

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. : 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C. C. P. : MONTPELLIER 5.233.57

ABONNEMENT ANNUEL
15 francs

N° 33 - JUIN 1963
6ème supplément

COURTILIERES

Ces insectes sortent à la surface du sol au cours des soirées chaudes et se promènent à la surface avant de s'accoupler. Cette particularité permet de les exterminer en disposant sur le sol de petits tas d'insecticides attractifs spécialement préparés pour cet usage. Les renouveler en cas de pluie ou après un arrosage.

RENOUVELLEMENT DES TRAITEMENTS - GRELE

Les fortes pluies récemment enregistrées ont provoqué les questions de nos abonnés. Tout traitement conseillé par la Station et lavé par la pluie doit être renouvelé sans attendre un nouvel avis.

Dans le cas de cultures fruitières gelées, exécuter dès que possible un traitement anti-cryptogamique.

1963
35

TEIGNE DE L'OLIVIER

Nous avons attiré l'attention dès le 28 mai sur la nécessité de réaliser une protection avant la floraison. Il semble que la Teigne soit particulièrement abondante cette année (Aude par exemple), c'est pourquoi il est urgent de réaliser le traitement, de le renouveler après les pluies violentes récentes.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P. BERVILLÉ

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

L.L. TROUILLON M. BEZUT

Imprimerie de la Station du Languedoc Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX

P 40

CULTURES MARAICHERES

La persistance des pluies et la forte humidité qui en suivra, jointes à des températures relativement élevées, risquent de déclencher dans les jours à venir des attaques de diverses maladies cryptogamiques sur les cultures maraîchères de la région.

Dès que possible des traitements devront être exécutés et répétés, soit avec des produits cupriques, soit avec des fongicides organiques de synthèse, aux doses normales d'emploi recommandées par les fabricants, contre les maladies suivantes :

MILDIOU de la carotte, de l'épinard, de l'oignon et du poireau (pour ces deux derniers légumes ajouter un mouillant aux bouillies), de la laitue, de la tomate, de l'aubergine, etc...

SEPTORIOSE du cèleri, de la tomate.

ROUILLES de l'oignon et du poireau, du persil, etc...

ANTHRACNOSES du melon et du concombre qui peut se déclarer cette année si les pluies persistaient encore.

BOTRYTIS et FUSARIOSE qui peuvent apparaître sur semis et repiquages de plein champ et tout particulièrement le Botrytis du fraisier qui provoque une pourriture noirâtre et duveteuse, sur fraises, dans les cultures à forte végétation.

En période pluvieuse, pour éviter des brûlures, il conviendra de donner la préférence aux fongicides organiques de synthèse.

Cette note très générale est destinée à attirer l'attention des maraîchers.

Pour tout renseignement plus détaillé que ne manqueront pas de poser certains cas particuliers, nous engageons les maraîchers à venir consulter le Service de la Protection des Végétaux.

P. CHRESTIAN
Contrôleur de la Protection des Végétaux

J. LAVY
Agent Technique de la Protection des Végétaux

MONTPELLIER
Inspection de la Protection des Végétaux, 16 rue de la République Tél. 72.58.72

NIMES
Poste de Contrôle, Maison de l'Agriculture , Place Questel Tél. 67.69.95

PERPIGNAN
Poste de Contrôle, 32 rue Maréchal Foch Tél. 34.3I.69

Imprimerie de la Station du Languedoc Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX

Ministère de l'Agriculture

STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS VITICOLES

Ecole Nationale Supérieure Agronomique de MONTPELLIER

Montpellier le I3 Juin I963

NOTE n° 8

MILDIOU

Du Mildiou a été découvert à : Alignan du Vent, Lunel, Servian (Hérault) à Capendu (Aude); à Thuir (Pyrénées-Orientales) et en bordure de la circonscription à Arles-Azégat (Bouches du Rhône).

De plus, des taches primaires sont susceptibles d'apparaître en fin de semaine ; il y a donc lieu, étant donné la persistance du mauvais temps, de couvrir au plus tôt, la végétation par un nouveau traitement.

Le Directeur de la Station Régionale d'Avertissements Viticoles :

G. BERNON

Imprimerie de la Station du Languedoc Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX

P 41